



**COMPTE RENDU**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**CODEP EPGV 78**

**Samedi 25 novembre 2023 à Aubergenville**

**ORDRE DU JOUR**

<b>Approbation du compte rendu de l'AG du 4 février 2023</b>	Vote n°1
<b>Rapport moral 2022 - 2023</b>	Vote n°2
<b>Rapport d'activités 2022 - 2023 et projets en cours</b>	Vote n°3
<b>Rapport financier 2022 - 2023 - Actualisation Budget 2023-2024</b>	Vote n°4
<b>Budget prévisionnel - Saison 2024-2025 Et Désignation des vérificateurs aux comptes</b>	Vote n°5
<b>Appel à candidatures pour rejoindre le Comité Directeur, une Commission</b>	
<b>Élection des membres au Comité Directeur du CODEP 78</b>	Vote n°6
<b>Assemblées Générales du COREG EPGV IDF et de la Fédération</b>	Vote n°7
<b>Questions diverses</b>	
<b>Parole à nos invités</b>	
<b>Clôture de l'AG</b>	



N°	Nom de l'association	Nombre de Licences 22-23	Nombre de Voix	Présent/ Pouvoir
3	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE VELIZY	626	14	Présente
4	GV MEULANAISE	122	5	Pouvoir
5	ALJ GYM FORME LIMAY	129	5	Présente
6	CULTURE ET LOISIRS DU QUARTIER SAINT LOUIS	62	4	Pouvoir
11	VITAL GYM LES MUREAUX	481	12	Pouvoir
12	ASS GV DE BONNIERES	132	5	Pouvoir
13	CAMV MOVE	289	8	Présente
14	GYMFORME SAINT NOM 78	390	10	Présente
17	SPORT SANTE BIEN ETRE PORCHEFONTAINE	504	13	Présente
19	SAINT REMY LES CHEVREUSE	467	12	
20	A.S. MANTAISE G.V.	122	5	Présente
22	G.V. MAUREPAS	658	14	Présente
23	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CELLOISE	251	8	Présente
24	ASOCIATION GYM MARCHE RAMBOUILLET	485	12	Présente
25	DETENTE SARTROUVILLOISE	1024	17	Présente
26	G.V. D'ANDRESY	281	8	Pouvoir
27	GV DU PAYS HOUDANAIS	185	6	Pouvoir
28	ASSOCIATION G.V. VICINOISE	450	11	Présente
30	UNION SPORTIVE MAULOISE GV -RP	112	5	Présente
31	GV DES LOGES EN JOSAS	51	4	Pouvoir
35	ELLES ELANCOURT	105	5	Pouvoir
39	GV ORGERUS	85	4	
43	VITA' GYM ET SPORT NATURE BEYNES	293	8	Pouvoir
44	TRIEL CHANTELOUP GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	229	7	Présente
48	ASS GV DE LIMETZ VILLEZ	20	2	
52	ES GV MAGNANVILLE	88	4	Présente
55	ENERGYM PLAISIR	362	10	Présente
56	SONCHAMP SPORT ET RENCONTRE	53	4	
65	GYM VOLONTAIRE DE JAMBVILLE	24	3	Présente
72	LES ESSARTS LE ROI AGSE GV	378	10	Présente
78	AMICALE SPORTIVE BONNELLOISE	69	4	Pouvoir
82	GV DE SAULX MARCHAIS	59	4	Pouvoir
83	GUYANCOURT AMICALE LAIQUE	64	4	Pouvoir
84	GUYANCOURT ACCUEIL	249	7	Pouvoir
87	LE MESNIL St DENIS ASMD	151	6	Pouvoir
89	AUBER ENERGYM	183	6	Présente
91	GV ADULTES DE GARGENVILLE	32	3	Pouvoir
101	ASSOCIATION SPORTIVE DE NEZEL	20	2	Pouvoir
102	GYM ROSNY SUR SEINE	90	4	Présente
103	ON BOUGE AU MESNIL	281	8	Pouvoir
105	LES ATELIERS SOPHROLOGIES GYM BIEN ETRE	25	3	
106	GV SAINT MARTIN LA GARENNE	0	0	Présente
109	ENERGYM ST CYR L ECOLE	170	6	Présente
111	7 MARES G.V.	180	6	Présente
117	VIVRE A LA CLEF ELANCOURT	117	5	Pouvoir
118	ASS RESIDENTS DES GATINES PLAISIR	134	5	Pouvoir
122	EPONE EDUCATION PHYSIQUE POUR TOUS	204	7	Présente
123	SPORTS LOISIRS SENIORS MAUREPAS	372	10	Présente
124	GV LES CLAYES SOUS BOIS	285	8	Pouvoir
133	GYM VOLONTAIRE EPISCOMONTOISE	11	2	Pouvoir
134	GYM A POIGNY	15	2	



N°	Nom de l'association	Nombre de Licences 22-23	Nombre de Voix	Présent/ Pouvoir
138	MAREIL GV	122	5	Présente
140	AS LOUVECIENNES GV	280	8	Présente
163	SPORT SANTE VERSAILLES	633	14	Pouvoir
164	ELANFORME	393	10	Pouvoir
165	AVANCER EN AGE SANS VIEILLIR MEULAN	2	1	Présente
166	LES PETITES RAINETTES	89	4	Pouvoir
167	BIEN ETRE ATTITUDE BOUGE AUTREMENT	0	0	
169	MARCHE NORDIQUE BIEN ETRE 78	158	6	Pouvoir
170	FULL'FORM AUBERGENVILLE	16	2	Présente

**28 Associations présentes et 25 représentées ,  
soit 53 associations sur les 60 affiliées.**

Le nombre de voix est de **360** sur 387

### **LE QUORUM EST ATTEINT - L'Assemblée Générale est ouverte.**

Brigitte GIFFARD, Présidente du Comité Départemental EPGV 78, accueille et remercie de leur présence tous les dirigeants des associations EPGV du département et leur souhaite la bienvenue.

Elle remercie de leur présence :

- Monsieur Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,
- Monsieur Carlos SOARES, adjoint aux sports, Mairie d'Aubergenville,
- Madame Christine ROCH, élue du Comité Directeur de la FFEPGV,
- Monsieur Mehdi VIGNERON, Conseiller de formation du Comité Régional EPGV Ile de France,
- Monsieur Jacques GIFFARD, Vice-président Sport et Citoyenneté, Responsable Commissions Jeunes et Sport du Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines,
- Les animatrices et animateurs présents.

Nous remercions Monsieur le Maire et son adjoint pour la mise à disposition des salles à la maison des associations permettant notre Assemblée Générale Départementale.

Nous remercions également les dirigeants de l'association Auber Energym pour leur aide précieuse nous permettant de bien vous accueillir aujourd'hui.

Sont excusés :

- Madame Catherine AMOUDRY, Présidente du Comité Régional EPGV,
- Madame Rachel HERVET, Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports,
- Monsieur Pierre BEDIER, Président du Conseil Départemental des Yvelines,
- Monsieur Jean-Claude REDON, Président du CDOS 78,
- Les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux 75, 91, 92, 93, 94, 95 et 77.

Allocutions de Monsieur Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville et de Monsieur Jacques GIFFARD du CDOS78.



## I. Approbation du compte rendu de l'AG du 4 février 2023

Vous avez été toutes et tous destinataires du compte rendu de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 4 février 2023.

Celui-ci a été envoyé le 17 mars 2023, par courrier électronique, à tous les Dirigeants de nos 63 Associations affiliées. Ce compte rendu est également consultable sur le site internet du Comité Départemental.

Avez-vous des demandes de modifications, des remarques, des questions ?

→ Aucune modification, remarque ou question des dirigeants présents.

**Vote n° 1 : 360 voix "Pour"**  
**Le compte rendu d'AG du 4 février 2023**  
**est approuvé à l'unanimité.**

## II. Rapport moral 2022-2023

" Plaisir et énergie pour se sentir BIEN !

Nos valeurs : A travers l'activité physique, sous différentes formes, en intérieur, en extérieur, PROCURER à TOUS et TOUTES une meilleure SANTÉ, REDONNER le moral et le plaisir de bouger par l'Esprit ASSOCIATIF au sein d'un réseau, la FFEPGV.

Comme vous le constaterez dans le Rapport Financier et le Budget Prévisionnel, la rigueur a permis d'économiser en gérant sans faire de dépenses superflues.

Nous observons un nombre croissant de licenciés dans les cours.

Nous espérons, au Codep78, vous donner une aide pratique, un soutien et vous rencontrer pour vous redonner le goût d'être ensemble en Association par un projet commun (le Projet Associatif).

Nos partenaires sont la Fédération, le Comité Régional EPGV (Appels à projets), le CDOS studio, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, le Conseil Départemental des Yvelines, la Conférence des Financeurs, les Mairies.

Donner envie aux adhérents d'être partenaires avec les animateurs et les bénévoles qui gèrent vos associations. TOUS font vivre l'association !!!

Les événements à venir : Les Jeux Olympiques 2024, bien sûr, les rencontres Multi-associations au CODEP78, nos stages dirigeants.

N'hésitez pas à consulter nos diverses publications fédérales, départementales, régionales.

Nous avons besoin de vous comme vous avez besoin de nous !

Sur notre site internet, [www.codepepgvyvelines.com](http://www.codepepgvyvelines.com), vous trouverez tous renseignements utiles au fonctionnement de votre association.

Vous pouvez nous transmettre vos offres d'emplois et vos demandes de vente ou recherche de matériel pédagogique. Nous nous chargeons de les publier.



Nous vous remercions pour votre attention et votre participation au projet SPORT SANTE pour toutes et tous.

Rejoignez-nous et aidez-nous par vos compétences, vous ne serez pas déçus par la richesse humaine de l'équipe du Comité Départemental et des commissions.

Je vous remercie".  
Brigitte GIFFARD, Présidente.

**Vote n° 2 : 360 voix "Pour"**  
**Le rapport moral 2022-2023 est approuvé à l'unanimité.**

### III. Rapport d'activités 2022-2023 et projets en cours

#### **Effectif au niveau du département des Yvelines - Saison 2022-2023 :**

Pour la saison 2022-2023, dans notre département des Yvelines, le nombre de licences réparties dans les 63 associations, était de :

- **13 244** licences prises dans vos associations par les adhérents dont 478 Enfants, 275 Dirigeants, 39 licences Tremplin Adultes et 1 licence Tremplin Enfant (licence à 10€ au 1er mai sous condition d'attribution).
- **4** licences collectives PSP (60 pratiquants) « politique sociale et partenariale », pour des cours dispensés en maison de retraite, en EHPAD, en Foyer logement et **7** licences collectives (105 pratiquants) « développement ».

En fin de saison sportive 22-23, le CODEP EPGV 78 comprend 63 associations dont :

- 1 association de 0 adhérent
- 11 associations de 1 à 50 adhérents
- 11 associations de 51 à 100 adhérents
- 26 associations de 101 à 300 adhérents
- 9 associations de 301 à 500 adhérents
- 4 associations de 501 à 800 adhérents
- Et 1 association de plus de 800 adhérents

L'Association comprenant le plus d'adhérents est Sartrouville avec 1 024 licenciés.

Par rapport à l'année précédente, nous avons perdu 3 associations (Les Fougères Feucherolles, Bailly Entretien et détente, ALS Elancourt).

Nous avons accueilli 2 nouvelles associations : Gant d'Or d'Aubergenville et la GV de Rosny sur Seine.

Au 31/08/ 2022, lors de la précédente saison, nous avons enregistré 11 619 licenciés.

#### **Effectif au niveau de la région Ile de France - Saison 2022-2023 :**

Nous notons 53 771 pratiquants licenciés se répartissant comme suit :

- 53 001 licences individuelles réparties dans 336 associations dont 821 éducateurs sportifs et 1 354 Dirigeants.
- 50 Licences collectives comprenant 26 licences Politique Sociale et Partenariale, 20 licences Développement, 4 licences Familles Rurales.



### **Effectif au niveau national - Saison 2022-2023 :**

- La FFEPGV : 1<sup>ère</sup> fédération sportive non compétitive et la 7<sup>ème</sup> fédération tous sports confondus.
- 425 226 pratiquants licenciés ont été enregistrés, soit 411 631 licences individuelles dont 6 516 éducateurs sportifs.
- 4 747 affiliations d'Associations sportives sur le plan national.

**13 Comités Régionaux** et **95 Comités Départementaux** permettant aux dirigeants de clubs et aux animateurs de disposer d'un puissant réseau de compétences techniques et interrelationnelles.

### **Rapport administratif - Saison 2022-2023: Fonctionnement du CODEP EPGV 78**

**Votre Comité Départemental EPGV 78** est une structure déconcentrée de la Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire (FFEPGV), association régie par la loi du 1er Juillet 1901.

#### **La valeur ajoutée de votre Comité Départemental :**

- Aide à la gestion administrative,
- Aide juridique et médiation en cas de litige,
- Information régulière sur l'évolution de la législation,
- Permanence téléphonique les mardis et vendredis,
- Proposition et organisation pour les animateurs / éducateurs sportifs de formations continues de qualité à coûts modérés,
- Organisation et offre aux dirigeants de formations gratuites sur des thèmes variés pour faciliter et améliorer le fonctionnement et la gestion de l'association,
- Prêt de matériel pédagogique, technologique (vidéoprojecteur, PC portable, écran de projection) et différents supports de communication (banderoles, affiches),
- Accès à sa bibliothèque : prêt d'ouvrages,
- Organisation de « rencontres multi-associations »,
- Rédaction et transmission de différentes publications destinées à vous informer et vous conseiller et mise en ligne sur son site internet.

**Le Comité Directeur** est composé de 7 bénévoles qui se sont réunis plusieurs fois. Nous avons coopté Vincent Coudeaux qui nous a rejoint en mai 2023. Ont également eu lieu 2 réunions du Bureau et 8 Comités Directeurs en présentiel et d'autres réunions en Visio conférence.

#### **Les salariés :**

- Didier Marchessaux, Responsable Technique, Administratif et de Développement, Poste à temps plein.
- Marthe Hidier, Assistante administrative, Poste à temps partiel de 20 heures, réparti sur 3 jours (lundi, mardi, vendredi).
- Florence Devillers, Responsable administrative de l'association "7 Mares GV" et Agent de développement.



Poste à temps partiel de 14 heures sur 2 jours (mercredi et jeudi)

- Karine Doucet-Ferru, chargée du développement Seniors.  
Poste à temps partiel à raison de 10 heures par mois.

### **Rapport d'activité des commissions de la saison 2022-2023 :**

Les commissions ont fonctionné au ralenti avec moins de membres bénévoles.  
Des activités ont été suspendues ou n'ont pas eu lieu.

#### **1) Commission Administration - Danielle Hatrait, responsable**

Les réponses à vos questions et à vos demandes ont été faites au fur et à mesure de leur arrivée au Comité Départemental ou par Danielle Hatrait directement.

#### **2) Commission Communication**

**Le Mémento** de la saison 2023-2024, élaboré avant juillet 2023, a été envoyé aux associations (3 exemplaires) par voie postale et par voie électronique le 26/06/2023. Il est disponible sur simple demande et se télécharge sur notre site internet.

**Des Brèves** ont été transmises aux Dirigeants des associations pendant la saison en fonction de l'actualité.

**Le Site Internet** mis à jour régulièrement est consultable avec l'adresse : <https://www.codepepgvyvelines.com>

#### **3) Commission Formation Dirigeants**

Ses membres : Danielle Hatrait et Marthe Hidier.

La commission est toujours en recherche de membres.

Le Comité Régional EPGV IDF a proposé un accompagnement mensuel pour tous les dirigeants des associations d' Ile de France.

Le Codep 78 s'est associé à cette démarche. Cela n' a pas retiré l'accompagnement du Codep78 aux dirigeants des associations du département 78.

Les thématiques se sont déroulées en soirée pour une durée d'1h à 1h30 maximum en Visio via Teams. Ces RDV du Dirigeants ont été très appréciés et suivis.

- ✓ **Paie et obligations sociales** du Mardi 27 septembre 2022 :

**10 associations** des Yvelines pour **15 Dirigeants** participants

- ✓ **Les animateurs sportifs, de l'embauche à la fin de contrat** du Mardi 18 octobre 2022:

**8 associations** des Yvelines pour **10 Dirigeants** participants

- ✓ **Assemblée Générale de son association** du Mardi 22 novembre 2022 :

**5 associations** des Yvelines pour **6 Dirigeants** participants

- ✓ **Communications** du Mardi 17 janvier 2023 :

**10 associations** des Yvelines pour **14 Dirigeants** participants

- ✓ **Subventions** du Mardi 14 février 2023 :

**12 associations** des Yvelines pour **16 Dirigeants** participants

- ✓ **Tenue de la comptabilité de mon club EPGV** du mardi 18 avril 2023:

**9 associations** des Yvelines pour **13 Dirigeants** participants

- ✓ **Développement de mon club EPGV** du mardi 23 mai 2023:

**12 associations** des Yvelines pour **15 Dirigeants** participants



- ✓ **Ce que je veux pour mon club EPGV en 23/24** du mardi 20 juin 2023 et Bilan 22/23:

**6 associations** des Yvelines pour **7 Dirigeants**

**4) Commission Activités Physiques de Pleine Nature** - Martine Laroche, responsable.

Ses membres : Liliane Besnard, Odile Galichet et Martine Laroche.

La commission ne fait plus de réunion au local du Codep78 et communique par email avec celui-ci.

Elle organise 2 randonnées inter associations par an (avec apéro offert par le Codep le midi).

Nous remercions très chaleureusement Michel DEBELLEIX pour son engagement auprès de cette commission. Michel a participé à la mise en place et a encadré des séjours, notamment de l'Ascension depuis 1992. Le dernier s'est déroulé en 2022. (Deux annulations Covid-19 en 2020 et 2021.)

Nous lui souhaitons une belle continuation dans ses futures activités.

- **Dimanche 16 octobre 2022** : randonnée autour de La Roche Guyon.

Boucle de 10 kms le matin et 8 kms l'après-midi avec en option la visite du château.

60 personnes environ ont participé à la journée.

- **Dimanche 16 avril 2023** : randonnée en forêt de Rambouillet, étang de la Tour.

Boucle de 11 kms le matin vers l'étang de la Grenouillère et 7 kms l'après-midi vers Vieille-Eglise et les rigoles.

**5) Commission Technique** - Myriam Taprest, Responsable

Ses membres : Sabine David, Marthe Hidier et Myriam Taprest.

5 réunions ont pu se tenir et se dérouler au Codep78.

**2** stages techniques maintenus sur 4 programmés pour **20** stagiaires et **6** heures de formation.

- Rencontre sportive et conviviale animateurs/dirigeants

Dimanche 18 septembre 2022 de 9h30 à 16h00. Journée annulée faute d'inscrit.

- Révision des gestes qui sauvent

Samedi 15 octobre 2022 : 5 participants à Elancourt.

- Idées novatrices pour optimiser et varier ses séances de renforcement musculaire et cardio

Dimanche 22 janvier 2023 : 15 participants à Plaisir.

- Yoga avec sangle et brique

Dimanche 16 avril 2023 - Faute de participant malgré un thème très demandé, ce temps de formation a été annulé avec beaucoup de déception.

Pour la saison 2022-2023, **148 animateurs** ont pris leur licence EPGV auprès de "7 Mares GV".





## 6) Commission Développement

**a) Rencontres individuelles personnalisées - Aide et accompagnement à l'organisation et au développement des clubs** (Florence et Didier) : 11 clubs EPGV ont été rencontrés.

Préparation et remise systématique d'un dossier traitant des principales thématiques (le réseau EPGV, l'organisation du club, la gestion des animateurs sportifs, la gestion des adhérents, les subventions, la communication, la fiche statistique du club des années N et N-1).

- Association "GV Bonnières sur Seine" / 2 nouvelles dirigeantes (Présidente + Secrétaire) reçues au codep78 en décembre 2022 : Présentation des services du réseau fédéral EPGV + échanges et conseils de réorganisation + stratégies adaptées au redressement et à la relance du club.
- Association GV "Sport Santé Bien Être Porchefontaine" à Versailles / 1 nouvelle dirigeante (membre Codir, dossier communication) reçue au codep 78 en février 2023 : Présentation du fonctionnement général de la FFEPGV et de ses services. Rappel sur les possibilités d'accompagnements du club dans le cadre de son organisation ou de nouveaux projets de développement du club.
- Association GV « Gymnastique Détente Episcemontoise » à Evecquemont / 1 dirigeante (présidente) rencontrée dans ses locaux associatifs en février 2023: Echanges et état des lieux sur le fonctionnement général du club et propositions d'éventuelles pistes de développement avec accompagnement Codep 78.
- Section GV « Association Sportive Mantaise » à Mantes la Jolie / Président, Secrétaire, Trésorier + 3 membres de l'équipe bénévole ainsi que le Président du club Omnisport rencontrés dans les locaux de l'AS MANTAISE en mars 2023: Présentation détaillée de la FFEPGV et des services du Codep 78. Echanges sur le fonctionnement général du club et propositions de pistes d'amélioration et de développement. Les nombreuses discussions entamées se sont terminées autour d'un déjeuné convivial avec les membres présents.
- Section GV « Gym Pluriel / Association Sportive Louveciennes » Louveciennes / Président et l'ensemble de son équipe dirigeante rencontrés dans les locaux de l'ASL lors d'une réunion de comité directeur. Présentation détaillée du réseau de la FFEPGV et des services du Codep 78. Nombreux échanges sur le fonctionnement général du club et sur les propositions et outils présentés par le Codep78. Propositions sur d'éventuelles pistes d'amélioration et de développement.
- Section GV «Union Sportive Mauloise» à Maule / Présidente et l'ensemble de son équipe dirigeante rencontrées dans une salle Municipale à Maule. Présentation détaillée du réseau de la FFEPGV et des services du Codep 78. Echanges sur le fonctionnement général du club et propositions de pistes d'amélioration et de développement.



- Association GV "Auber Energym" à Aubergenville / Président, vice-président et 1 membre du comité directeur rencontrés en mars 2022 : Echanges sur le fonctionnement général. Présentation du réseau Fédéral EPGV et des services et outils du CODEP 78; diagnostique club puis visite des locaux dans le cadre de notre Assemblée Générale.
- Future nouvelle association GV située à Saint Martin la Garenne / Présidente reçue au Codep 78 en avril 2023 : présentation du réseau EPGV et des services proposés au travers de la licence EPGV, remise des logos fédéraux / plaquette de communication personnalisée pour la rentrée 2023-2024, conseils et outils en vue d'un meilleur fonctionnement du club. Cette association s'est affiliée en septembre 2023.
- Association « Sport Santé Versailles » à Versailles / Nouveau Président rencontré au local associatif du club : Présentation détaillé du réseau et des outils EPGV puis explications et réponses à de nombreuses questions en lien essentiellement à la gestion générale du club et propositions de conseils adaptés à essayer de mettre en place.
- Association GV « On Bouge Au Mesnil » au Mesnil Saint Denis / Présidente rencontrée dans nos locaux à Elancourt en juin 2023 : Echanges et conseils personnalisés en lien avec la gestion générale du club / analyse des difficultés rencontrées.

## **b) Les Rencontres Multi Associations :**

Ces rencontres ont pour objectif principal de regrouper plusieurs clubs EPGV des Yvelines et d'aborder des problématiques communes afin de pouvoir comparer et partager des expériences collectives diverses permettant de proposer des stratégies et des moyens d'actions variés et concrets.

- Samedi 22 avril 2023 :10 participants représentant 6 associations.
- Samedi 03 juin 2023 :15 participants représentant 6 associations.

## **c) Communication, Promotion et développement des séances APA-ALD et Bien Vieillir Equilibre :**

Le Codep EPGV 78 crée et fournit aux clubs EPGV engagés sur « l'APA ALD », et sur « le Bien Vieillir Equilibre » ainsi qu'à des structures extérieures (Ligue Contre le Cancer, Maisons Sport Santé, Mairies, Association de personnes en ALD..) des plaquettes d'informations générales ou personnalisées présentant le contenu et les lieux où sont proposées ces séances adaptées à des publics spécifiques.

Le Codep EPGV 78 travaille sur la promotion, la pérennisation et le développement de ce type de séance.

## **7) Délégation Senior 2022/2023 - Karine Doucet-Ferru, déléguée Seniors**

**Ateliers équilibre :** le partenariat Coreg/Prévention Retraite Ile de France a permis à notre Comité départemental de bénéficier du financement de 5 ateliers équilibre sur les années 2022 et 2023.



Ces ateliers équilibre ont été répartis de **septembre à décembre 2022** sur les villes suivantes : St Nom-La-Bretèche, Les Essarts-Le-Roi, Sartrouville et Magnanville.

### **Projets en cours - Saison 2023-2024 (du 1er septembre 2023 au 31 août 2024)**

Les Commissions fonctionnent difficilement faute de membres bénévoles suffisants. Nous appelons à candidature bénévole pour venir nous rejoindre et travailler ensemble.

#### **1) Commission Administration**

Saison 2023-2024 jusqu'à l'AG du 25 novembre 2023

Nous répondons à vos questions et nous vous aidons dans la gestion de votre association.

N'hésitez pas à contacter votre CODEP ou Danielle Hatrait, si vous avez des problèmes à résoudre, dans tous les domaines. Le service Juridique de la Fédération est également à l'écoute.

Nous pouvons vous fournir de nombreux documents afin de vous aider dans vos tâches quotidiennes.

#### **2) Commission Communication**

Saison 2023-2024 jusqu'à l'AG du 25 novembre 2023

- Poursuite d'élaboration de **Brèves** en fonction de l'actualité.
- **Le Site Internet du Codep78**, Mise à jour régulière.

#### **3) Commission formations Dirigeants**

Saison 2023-2024 jusqu'à l'AG du 25 novembre 2023

Nos formations prévues au local du **CODEP EPGV 78** :

- 07/10/2023 : CEA/Urssaf - 11 dirigeants présents représentant 7 associations.
- 02/12/2023: Google Forms.
- A confirmer, février ou mars 2024: Rôles et fiche de poste du Président, Secrétaire et Trésorier.

### **Calendrier prévisionnel des futurs RDV du Dirigeant 23/24 avec le COREG :**

- Septembre 2023 : Paye et obligations sociales, étaient inscrits 16 dirigeants des Yvelines.
- Octobre 2023 : Assurance et prévoyance (a été reporté).
- Novembre 2023 : Financement de la formation des animateurs
- Décembre 2023 : Ouvrir 1 nouveau cours GV, comment faire ? Quel Coût ?
- Février 2024 : Subvention PSF
- Mars 2024 : La Fédération au service des clubs
- Mai 2024 : AG de mon club
- Juin 2024 : Bilan de la saison et préparation de 24/25

Les formations dirigeantes 23/24 sur Paris ou à la Fédération :

- Lundi 23 octobre 2023 : Comptabilité d'un club GV (a été reportée)
- Vendredi 10 novembre 2023 : AFDAS, Comment faire une demande de prise en charge financière ?
- Samedi 20 janvier 2024 : Projet associatif
- Mardi 9 avril 2024 : Communications (Logiciel Canva, Réseaux sociaux etc....)



#### **4) Commission Activités Physiques de Pleine Nature**

Saison 2023-2024 jusqu'à l'AG du 25 novembre 2023

2 Randonnées départementales :

- Dimanche 8 octobre 2023 autour de l'Abbaye de Port-Royal et Magny les Hameaux.  
Boucle de 11kms le matin dans la forêt en suivant le Rhodon et 7 kms l'après-midi entre St Lambert et Milon la Chapelle sur le chemin Jean Racine.  
8 associations représentées avec 63 personnes le matin et 52 l'après-midi.
- Dimanche 28 avril 2024 : Projet de randonnée dans la Plaine de Versailles.

#### **5) Commission Technique**

Saison 2023-2024 jusqu'à l'AG du 25 novembre 2023

- Stage de rentrée du dimanche 17 septembre 2023 : 4 activités sportives proposées sur 5 heures de pratique. Nous avons accueilli 28 participants.
- Renforcement musculaire en groupe ou en binôme : Samedi 2 décembre 2023.
- Dos / Abdologie - méthode de Gasquet, le samedi 20 janvier 2024.
- Pilates, le dimanche 5 mai 2024.

#### **6) Commission Développement**

Saison 2023-2024 jusqu'à l'AG du 25 novembre 2023

Poursuite des accompagnements.

#### **7) Délégation Seniors - Projets 2023-2024**

Saison 2023-2024 jusqu'à l'AG du 25 novembre 2023

Concernant l'**année 2023** les ateliers équilibre sont organisés sur les villes suivantes :  
**Aubergenville** : L'atelier est en cours depuis 19 septembre 2023 et se terminera le 19 décembre 2023. Il a été mis en place par le Codep et le CCAS de la commune. Luc Philibert, président de l'association Auber Energym, proposera aux participants de rejoindre son association à la fin de l'atelier.

**Bréval** : L'atelier démarrera le 1er décembre 2023 et se déroulera au sein de la MARPA.

**Mesnil Saint Denis** : Démarrage de l'atelier le 17 novembre 2023. Fin de l'atelier le 08 mars 2024. Mise en place par le Codep et le CCAS de la ville. Les participants à l'atelier pourront rejoindre les cours bien vieillir proposés par les associations de Gymnastique Volontaire.

**Rosny-sur-Seine** : Démarrage d'un atelier le 06 décembre 2023, fin le 20 mars 2024. Atelier mis en place par le Codep et le Centre Socio Culturel de la ville.

**Freneuse** : Démarrage d'un atelier le 14 novembre 2023, fin 27 février 2024. L'atelier a été mis en place par le Codep et le CCAS de la ville.

Parallèlement à la proposition d'ateliers équilibre, d'autres actions « découvertes d'activités pour seniors » ont été mises en place dans 2 associations.

**Un atelier Yoga sur chaise** pour 10 séances au bénéfice de l'association de St Nom La Bretèche.

**Un atelier BungyPump senior** pour 10 séances au bénéfice de l'association du Mesnil St Denis. Le coût des séances a été pris en charge par le Coreg.

**Un atelier Mémoire** démarrera le 07 décembre 2023 sur la ville de Magnanville.

Le Coreg a octroyé une enveloppe d'aide financière pour la mise en place de cet atelier sur 12 séances. Le nombre d'ateliers dont nous pourrions bénéficier sur l'année 2024



sera porté à notre connaissance courant janvier 2024.

**Question Association ASL Louveciennes** : Est-il possible d'avoir un document pour communiquer sur l'activité "Yoga sur Chaise" ?

**Réponse** : Notre déléguée Senior peut se déplacer au sein de vos villes pour vous proposer des documents. Nous avons au Codep78 de la documentation générique pour les cours adaptés. Nous pouvons vous aider à en créer des spécifiques.

**Question Association GV Maurepas** : Quelles sont les prochaines dates des formations CQP ? Le programme est-il défini pour 2023/2024 ?

**Réponse** : Les informations sur toutes les formations proposées sont sur le site du Comité Régional EPGV Ile de France.

**Question Association GV Celloise** : Faut-il une formation particulière pour "Bien Vieillir", "Gym équilibre", "les Ateliers équilibre" ?

**Réponse** : Oui, ce sont des formations complémentaires pour le public Seniors. La formation "Atelier équilibre" et la formation "Bien Vieillir" seront proposées sur la saison 2024-2025 par le Comité Régional Ile de France.

**Question** : À partir de quel âge peut-on obliger un animateur à prendre sa retraite ?

**Réponse** : À partir de 70 ans, l'employeur peut mettre un salarié à la retraite. Se référer au code du travail et à la CCNS.

**Vote n° 3 : 360 voix "Pour"**

**Le rapport d'activités 2022-2023 et les projets en cours sont approuvés à l'unanimité.**

#### **IV. Rapport financier 2022-2023 - Actualisation du Budget 2023-2024 et rapport des vérificateurs aux comptes.**

Cf. Documents financiers en annexe

##### **Rapport des vérificateurs aux comptes :**

Maria BIENVAULT, présidente de l'association A078072, Les Essarts-le-Roi et Daniel CORDIER, trésorier de l'association A078022 GV Maurepas ont contrôlé les comptes au Comité Départemental le 7 novembre 2023.

Cf. Document en annexe

##### **Principales Recettes:**

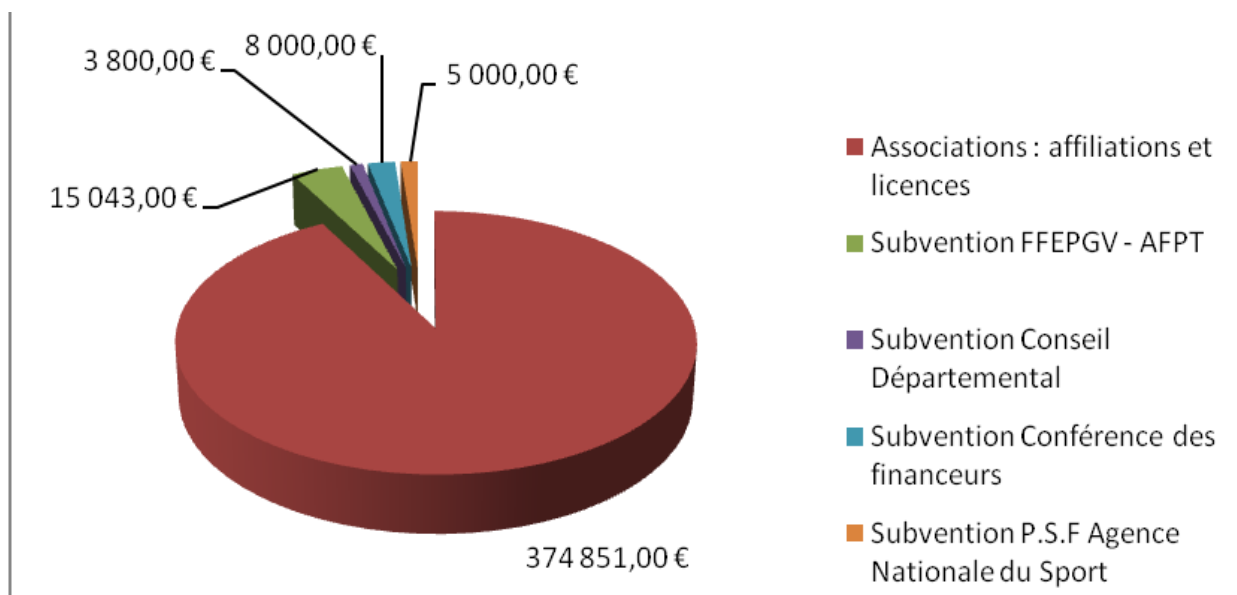
- Part départementale et reversement fédéral sur les licences enregistrées.

Nous avons comptabilisé 13 244 licenciés au 31 août 2023 avec 11 demandes de licences collectives.

##### **Subventions :**

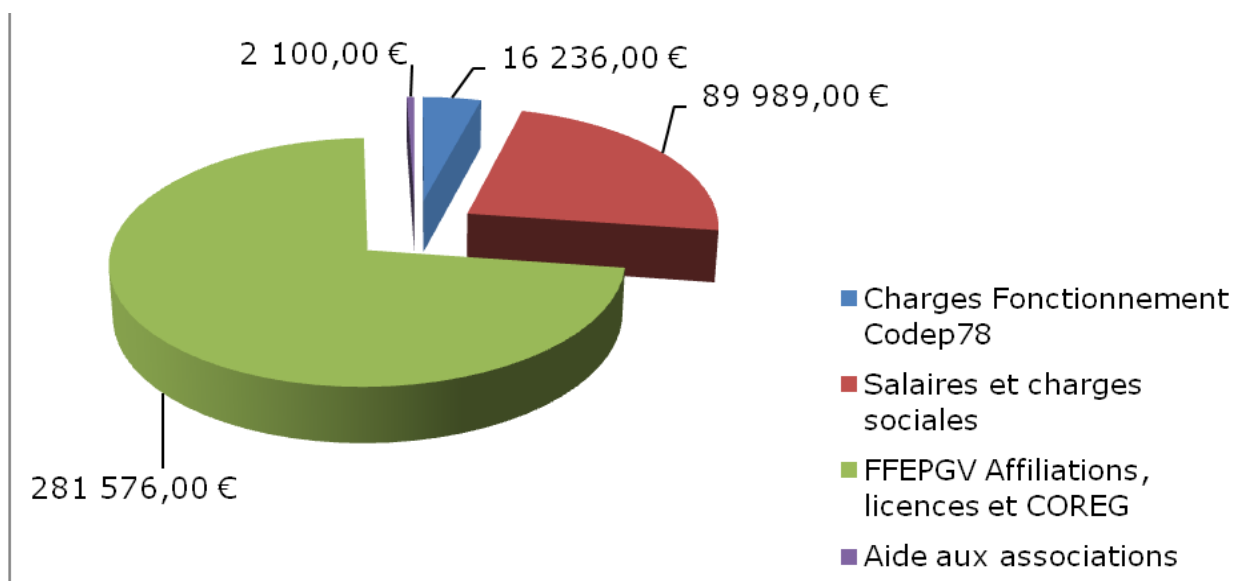
- FFEPCV : AFPT (Accompagnement Fédéral des Projets Territoriaux),
- Conseil Départemental : Subvention Collectif 78,

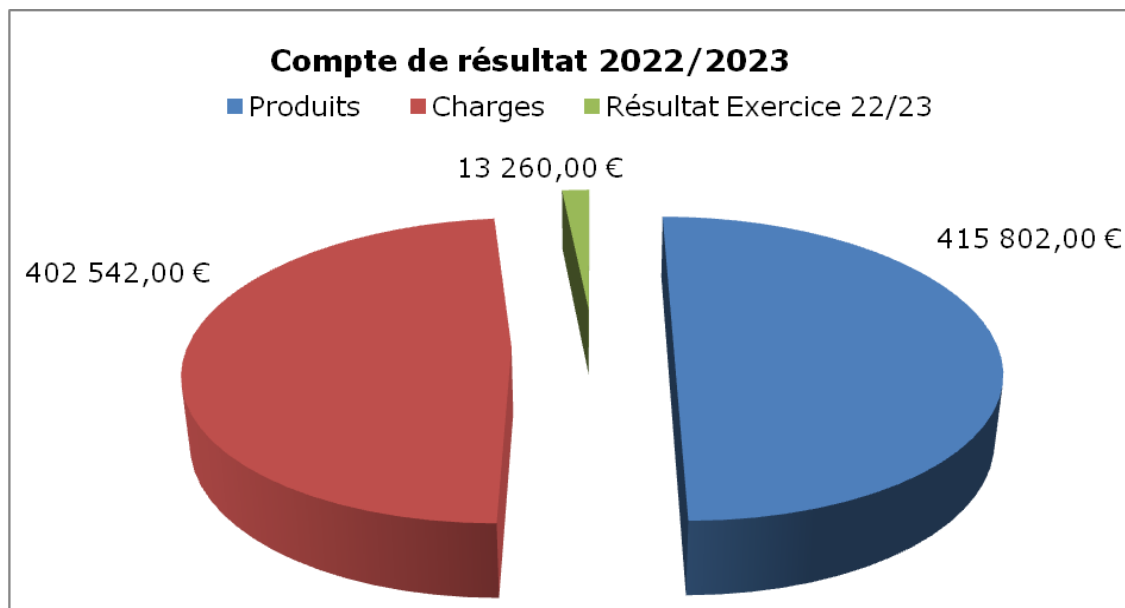
- Conseil Départemental : Conférence des financeurs ,
- Agence Nationale du Sport : PSF (Projets Sportifs Fédéraux).



### **Principales Dépenses:**

- Les salaires et charges sociales,
- Charges de fonctionnement du Codep EPGV 78,
- Reversement part de licence à la FFEPCGV et Comité Régional.





→ Le résultat de l'exercice 2022-2023 est positif de 13 260,46€.

#### **RAPPEL**

- La **part départementale est restée inchangée à 5€ en 22-23.**
- Pour toute licence saisie et payée au 31 décembre de chaque année, un **reçu fiscal** est délivré par la Fédération.

Il permet de déduire des impôts « Ligne 7UF » un % du coût de la licence hors assurance et part départementale.

#### a) **Réactualisation du Budget 2023-2024**

Cf. Documents financiers en annexe

#### Les principales recettes :

**Les licences :** Novembre 2023, le nombre de licences saisies et payées au moment de l'Assemblée Générale s'élève à 8 683 pour 60 associations ré affiliées.

La **part départementale est restée inchangée à 5€.**

**Subventions** reçues et/ou à recevoir :

- FFEPGV : AFPT (Accompagnement Fédéral des Projets Territoriaux),
- Conseil Départemental : Subvention collectif 78 et Conférence des financeurs,
- Agence Nationale du Sport : PSF (Projets Sportifs Fédéraux).

#### Les principales dépenses :

- Salaires et charges sociales,
- Charges de fonctionnement du Codep EPGV 78,
- Reversement part de licence à la FFEPGV et Comité Régional.

**Vote n° 4 : 360 voix "Pour"**

**Le rapport financier 2022-2023 et l'actualisation  
du budget 2023-2024 sont approuvés à l'unanimité.**



## V. Budget prévisionnel 2024-2025

Le budget prévisionnel est calculé sur la base de **16 000** licences pour 2024-2025.

### Les principales recettes :

**La part départementale** sera inchangée, elle restera fixée à **5,00€**.

**Les Subventions** : Nous espérons le maintien des subventions comme en 22-23.

- FFEPGV : AFPT (Accompagnement Fédéral des Projets Territoriaux),
- Conseil Départemental : Convention d'Objectif et Conférence des financeurs,
- Agence Nationale du Sport : PSF (Projets Sportifs Fédéraux).

### Les principales dépenses :

Le prix de la licence fédérale sera décidé lors de l' AG Fédérale qui se déroulera les 15 et 16 décembre 2023 à Dunkerque.

Son coût doit rester identique pour 2024-2025 soit 23€ / Adulte et 18€ / Enfant.

Les salaires et charges sociales sont estimés à : 102 000€

Charges de fonctionnement prévisionnelles estimées : 27 650€

La part reversée au Comité Régional EPGV Ile de France devrait rester à 1,20€ en 2024-2025.

**Question Association Aubergenville** : La licence va-t-elle augmenter en 24-25 ?

**Réponse** : Normalement non, cela sera voté à l'AG de la Fédération en décembre 23.

## VI. Désignation des vérificateurs aux comptes

Le Comité Départemental appelle à candidature pour la vérification des comptes pour la saison 2023-2024.

**Maria BIENVAULT**, Présidente de l'association des **Essarts-le-Roi** et **Liliane BESNARD**, Présidente de l'association **GV Maurepas** se présentent pour la vérification des comptes de la saison 2023-2024. Nous les en remercions.

Daniel CORDIER, trésorier de l'association GV de Maurepas, propose son aide et accompagnement à notre trésorier Joseph BARBARO. Nous acceptons et le remercions.

**Vote n° 5 : 360 voix "Pour"**

**Le Budget prévisionnel 2024-2025 et la désignation des vérificateurs aux comptes sont approuvés à l'unanimité.**

### Présentation des subventions envisageables pour les clubs - MARCHESSAUX Didier.

Les subventions sont de deux ordres : les ressources publiques et celles accordées par la Fédération, permettant le financement de projet ou de fonctionnement.

Le **Conseil Départemental 78** accorde une subvention annuelle aux associations de sport fédéral. Il s'agit d'une subvention annuelle de fonctionnement fixée au prorata du nombre de licenciés déclarés auprès de la Fédération pour la saison sportive





précédente. La demande s'effectue à partir de janvier sur le portail des subventions du Conseil Départemental 78.

Toutes les demandes de subvention "**Plan Sportif Fédéral - PSF**" des clubs doivent être déposées sur "Le compte-asso", pour la FFEPGV.

La Fédération EPGV vérifie l'éligibilité et sera en charge de l'instruction des dossiers des associations, affiliées à la FFEPGV pour l'Agence Nationale du Sport.

**La Conférence des financeurs** est une demande de subvention qui concerne les associations qui mènent des actions principalement auprès des personnes âgées et de public spécifique (+ de 60 ans, handicap et Affection Longue Durée) dans le département des Yvelines.

**La subvention municipale de fonctionnement** peut être accordée à toute association. Rapprochez-vous de votre mairie.

Pour la saison 2023-2024, le **CODEP EPGV 78** a prévu des aides financières pour les associations affiliées qui envisagent des actions de développement.

Mehdi du COREG et Didier du Codep78 vont vous aider à faire vos demandes de PSF. Le PSF peut concerner des créations d'activités, de nouveaux cours.

Pour faire ces demandes et construire vos dossiers, prenez rendez-vous au Codep78.

La demande est faite en février / mars chaque année. Une réponse est apportée en juillet. Cela peut concerner un financement de nouveaux cours pour septembre de la saison sportive à venir.

**Intervention Association Energym Plaisir** : Si nous faisons des demandes de subvention PSF, c'est pour aussi financer un cours spécifique déficitaire comme les cours "Activités Physiques Adaptées". Si nous n'avions pas cette possibilité, nous ne pourrions pas maintenir ce cours.

**Question Association Saint-Nom-la-Bretèche et GV Sartrouilloise** : Peut-on demander une subvention même si notre résultat de fin d'exercice est positif ?

**Réponse** : Oui, cependant la formation professionnelle et l'emploi de vos éducateurs ne sont pas financés par une demande de subvention.

Pour la formation de vos éducateurs, il faut faire la demande auprès de l'AFDAS (Opérateur qui finance la formation continue des salariés). L'emploi est rattaché au projet.

## **VII. Appel à candidature pour rejoindre une Commission**

Nos Commissions sont en pleine détresse. Nous recherchons à renforcer nos équipes de bénévoles. Il est urgent de venir les rejoindre. Nous vous lançons un nouvel appel.

Un membre de commission n'est pas un membre élu, il n'assiste pas aux réunions du Comité Directeur.

**" Vous avez un peu de temps libre et des idées à partager, SVP, venez nous rejoindre."**

**→ Aucune candidature reçue**



## VIII. Appel à candidature pour rejoindre le Comité Directeur

Le Comité Directeur du CODEP 78 se compose de membres responsables d'une Commission et de membres responsables du Bureau (président, secrétaire, trésorier).  
**Afin que les tâches puissent être partagées , SVP, rejoignez-nous.**

## IX. Élection des membres du Comité Directeur Départemental

Le Comité Départemental EPGV des Yvelines est administré par un Comité Directeur, composé de :

- Madame Brigitte GIFFARD, Présidente,
- Monsieur Joseph BARBARO, Trésorier,
- Madame Danielle HATRAIT, Secrétaire Générale,
- Madame Martine LAROCHE, Responsable de la Commission Activités Physiques de Pleine Nature,
- Madame Jocelyne MARTEAU, Présidente de l'association 7 Mares GV,
- Madame Myriam TAPREST, Responsable de la Commission Technique,
- Monsieur Vincent COUTEAUX, membre coopté.

Monsieur **Vincent COUTEAUX**, membre coopté en cours de saison 2022-2023 se présente à vos suffrages. Vous trouverez en annexe sa fiche de candidature.

**Qui est intéressé pour nous rejoindre ? → Aucune autre candidature reçue.**

**Vote n° 6 : 360 voix "Pour"**

**Vincent COUTEAUX est élu membre du Comité Directeur à l'unanimité.**

## X. Assemblées Générales du COREG Ile de France et de la Fédération

Le Comité Directeur propose **Brigitte GIFFARD** comme déléguée à l'Assemblée Générale du Comité Régional EPGV Ile de France du mardi 5 décembre 2023 à Paris (75).

Madame Jocelyne MARTEAU, membre du Comité Directeur, sera sa suppléante.

Le Comité Directeur propose **Brigitte GIFFARD** comme déléguée à l'Assemblée Générale Fédérale - FFEPGV des 15 et 16 décembre 2023 à Dunkerque (59).

Les propositions sont soumises au vote de l'Assemblée Générale.

**Vote n° 7 : 360 voix "Pour"**

**Approuvés à l'unanimité.**



## XI. Questions diverses

### **Question reçue avant l'AG - Association Gym Marche Rambouillet**

Une petite remarque concernant le budget prévisionnel 2024/2025.

Il est basé sur 16000 licenciés or il n'y a que 13244 licenciés au 31 août 2023.

Cela représente plus de 20% d'augmentation du nombre des licenciés, n'êtes-vous pas très optimistes ?

**Réponse :** Le Covid-19, nous avons 17 375 licenciés - Saison 2019-2020.

Nous sommes optimistes et espérons une augmentation du nombre de licenciés de 10% par saison sportive.

### **Trois questions reçues avant l'AG - Association ALJ Gym Forme Santé Limay**

**Question :** Fin du paiement par chèque, selon les associations présentes, quelles autres moyens de paiement acceptent-elles ? avantages et inconvénients ?

**Réponse :** Paiement par carte bancaire soit en louant un TPE à votre banque le temps des inscriptions soit en proposant le paiement par virement. Il est également possible de procéder à son inscription et de payer par virement via un site d'inscription en ligne tel que Hello asso, Comiti Sport, AssoConnect. Ces sites d'inscriptions peuvent être payants avec des frais de commission.

Avantage : Paiement effectué immédiatement à l'inscription, il n'y a plus de remise de chèques à déposer en banque avec délai de valeur ou défaut de provision (chèque refusé).

Inconvénient : Frais de commission possibles à supporter par l'association ou par l'adhérent au choix du Comité Directeur de l'association, surveillance et pointage des règlement reçus, multiplication des écritures en comptabilité.

**Question :** Une adhérente voudrait suivre des cours sur 2 associations GV mitoyennes géographiquement : est-il possible d'avoir un arrangement financier ? retour d'expérience des autres associations ?

**Réponse :** Chaque association a son propre fonctionnement, sa propre cotisation pour adhérer et pratiquer.

La licence peut être déduite d'une cotisation par l'une ou l'autre des 2 associations concernées car elle est valable sur le plan National.

L'adhérente a la charge de justifier sa prise de licence déjà effectuée.

**Question :** Coupon ancv "e-connect" dématérialisé, retour d'expérience des autres associations ?

**Réponse :** Pas de retour d'expérience exprimé par d'autres associations.

### **Question Association GV Maurepas pour une association représentée :**

Peut-on licencier un animateur dont le nombre d'adhérents baisse ?

**Réponse :** Non. Il est recommandé d'effectuer un entretien annuel avec l'animateur, cela peut vous permettre de connaître les raisons de cette baisse d'adhérents et éventuellement de lui proposer une formation

### **Question Association GV Vicinoise :**

Peut-on avoir une liste de remplaçants pour faire face au problème d'absences des animateurs ?

**Réponse :** Non. Le règlement général de protection des données (RGPD) n'autorise pas la diffusion des coordonnées des animateurs. Vous avez la possibilité de nous faire



une demande d'annonce que nous mettrons sur notre site internet et que nous transmettrons aux éducateurs licenciés EPGV. Si cela concerne un remplacement au pied levé, il est toujours difficile de trouver quelqu'un. N'oubliez pas de demander aux autres éducateurs de votre association pour un remplacement ponctuel.

**Témoignage Association ASL Louveciennes :** Les dirigeants remercient le Codep78 pour les avoir aidés dans la recherche d'animateurs. Quatre éducateurs de qualité trouvés.

**Témoignage Association GV Vélizienne :** Nous avons eu la possibilité de trouver au pied levé des remplaçants auprès de l'association SOS Educateur de Boulogne Billancourt. L'éducateur est rémunéré par SOS Educateur qui nous envoie une facture

**Question Association Triel Chanteloup GV :**

Un éducateur refuse de prendre sa licence animateur à l'EPGV. L'association peut-elle la prendre à sa place ?

**Réponse :** C'est Statutaire. Votre éducateur doit être licencié à l'EPGV cependant sa licence peut être payée par l'association. Oui, vous pouvez faire la démarche pour cette personne, c'est regrettable.

**Question Association Union Sportive Mauloise GV - RP :** Si c'est l'association qui prend sa licence, la personne est-elle assurée ?

**Réponse :** Oui, bien sûr. La licence est à son nom et prénom. Cependant le paiement étant fait par un tiers, il n'y aura pas de reçu fiscal délivré.

**Question Association GV Maurepas :** Les animateurs utilisent maintenant leur propre abonnement "Deezer, Spotify". Le contrat FFEPGV/SACEM les autorisent-ils à utiliser ces musiques dans les cours de gym ouverts au public ?

**Réponse :** Oui, le contrat SACEM / FFEPGV couvre cette diffusion. Il faut regarder sur le contrat "Deezer" ce qui est dit quant à la diffusion de la musique pendant un cours de gym. La question sera posée au service juridique par l'association GV de Maurepas.

**Question Association Energym plaisir :** Pour donner suite à la réception des Infos Juridique n°176, que va t-il se passer en janvier 2024 pour la médecine du travail ?

**Réponse :** Nous en saurons plus la semaine prochaine. Le service juridique fédéral a prévu un webinaire sur le sujet.

**Témoignage Association ASL Louveciennes :** Une bénévole s'est rendue dans les Hauts-de-Seine pour être pratiquante lors des évaluations des futurs animateurs sportifs. Elle a fait un retour négatif car elle ne s'est pas sentie bien accueillie. Il faudrait penser à mettre en place un protocole d'information pour les bénévoles qui se déplacent pour aider à la formation et surtout les remercier pour leur participation

**Réponse :** Nous vous remercions pour ce témoignage. Ce retour négatif est très décevant. Nous allons en parler au sein du Coreg.

Le Codep EPGV 78 se rendra aux prochains positionnements pour la formation des CQP.



## XII. Paroles à nos invités

Christine ROCH, élue du Comité Directeur de la FFEPGV, Carlos SOARES, adjoint aux sports de la mairie d'Aubergenville et Mehdi VIGNERON, Conseiller Technique Régional du Comité Régional EPGV Ile de France, prennent tour à tour la parole.

## XIII. Prochaine Assemblée Générale

Notre prochaine Assemblée Générale est prévue le samedi 30 novembre 2024. Elle sera électorale. Qui peut nous recevoir ?

→ L'association Energym Saint-Cyr à Saint-Cyr-l'École (78210) se propose de nous recevoir et prévoit de réserver la salle dès que possible.  
L'association de Vita'gym et sport nature de Beynes propose aussi de nous recevoir.

**Nous tenons à vous rappeler que tous les membres élus du Comité Directeur sont sortants et démissionnaires en novembre 2024.**

## XIV. Clôture de l'Assemblée Générale

Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés.  
Brigitte GIFFARD remercie toutes les personnes présentes et déclare l'Assemblée Générale close.

**Brigitte GIFFARD**  
Présidente

**Danielle HATRAIT**  
Secrétaire Générale

## Annexes : Documents financiers

### Bilan et Compte de résultat au 31 août 2023

CODEP EPGV78  
12, rue du chemin aux boeufs  
78990 ELANCOURT

31/08/2023

BILAN AU

ACTIF

PASSIF

	BRUT	AMORTIS	NET	N-1		NET	N-1
<b>IMMOBILISATIONS</b>	0	0	0	0	<b>CAPITAUX PERMANENTS</b>	147 543	129 283
					<b>CAPITAUX PROPRES</b>	117 455	104 195
					Report à nouveau	104 195	102 130
					<b>Résultat exercice</b>	13 260	2 065
					Réserves	0	0
					<b>PROVISIONS</b>		
					Provisions pour retraite	30 088	25 088
<b>CREANCES</b>	0	0	0	432	<b>Dettes</b>	8 353	20 089
Etat				0	Fournisseurs divers	0	873
Produits à recevoir				0	Fournisseurs factures non parvenues	0	9 953
Charges constatées d'avance				432			
Salaire net				0	Organisme sociaux	6 817	8 154
<b>TRESORERIE</b>	0	0	169 576	157 660	Charges à payer	1 536	1 109
Compte courant (CM)			41 920	31 093	<b>Comptes de régularisation</b>	13 680	8 720
Placement trésorerie (livret A)			102 096	101 007	Produit constaté d'avance	13 680	8 720
Compte de SICAV			25 560	25 560			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>169 576</b>	<b>158 092</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>169 576</b>	<b>158 092</b>

Préparé par Aide aux associations, Valérie Gillette, 07/11/2023

CODEP EPGV78  
12, rue du chemin aux boeufs  
78990 ELANCOURT

**COMPTE DE RESULTAT**  
31/08/2023

		Total Comptabilité N(2022-2023)	%	Total Comptabilité N(2021-2022)	Ecart N-(N-1)
	<b>PRODUITS</b>	<b>415 802</b>	<b>100%</b>	<b>373 652</b>	<b>42 150</b>
1	<b>70</b> <b>Ventes</b>	<b>287</b>	<b>0,1%</b>	<b>14 164</b>	<b>-13 877</b>
2	7080000000 Produits activite association	287	0,1%	14 164	-13 877
3	<b>74</b> <b>Subventions</b>	<b>31 843</b>	<b>7,7%</b>	<b>36 832</b>	<b>-4 989</b>
4	7400000000 Subventions Conseil Régional	5 000	1,2%	10 500	-5 500
5	7410000000 Aide à la formation AFPT	15 043	3,6%	12 792	2 251
6	7420000000 Subvention conseil départemental	11 800	2,8%	13 540	-1 740
7	7460000000 Autres subventions	0	0,0%	0	0
8	<b>75</b> <b>Produits gestions divers</b>	<b>374 851</b>	<b>90%</b>	<b>322 404</b>	<b>52 447</b>
9	7560000000 Licences et adhésions	374 851	90%	322 404	52 447
10	7580000000 Produits divers	0	0%	0	0
11	<b>76</b> <b>Produits financiers</b>	<b>1 963</b>	<b>0,5%</b>	<b>252</b>	<b>1 710</b>
12	7622000000 Produits financiers non taxables(livret09/22 à 08/23)	1 963	0,5%	252	1 710
13	<b>77</b> <b>Produits exceptionnels</b>	<b>6 859</b>	<b>2%</b>	<b>0</b>	<b>6 859</b>
14	7710000000 Produits exceptionnels exercice	6 859	1,6%	0	6 859
15	7720000000 Produits exceptionnels exercice antérieur	0	0%	0	0
16	<b>CHARGES</b>	<b>402 542</b>	<b>100,0%</b>	<b>371 587</b>	<b>28 855</b>
17	<b>60</b> <b>Achats - fournitures</b>	<b>742</b>	<b>0,2%</b>	<b>1 187</b>	<b>-444</b>
18	6011000000 Fournitures non stockables (eau, énergie...)	306	0,1%	330	-24
19	6063000000 Fournitures entretien petits équipements	49	0,0%	799	-751
20	6064000000 Fournitures de bureau	388	0,1%	58	330
21	6070000000 Achat articles	0	0,0%	0	0
23	<b>61</b> <b>Services extérieurs</b>	<b>8 712</b>	<b>2,2%</b>	<b>7 651</b>	<b>1 061</b>
24	6135000000 Location mobilière (photocopieuse)	2 113	0,5%	1 851	261
25	6140000000 Charges locales	1 407	0,3%	1 740	-333
26	6150000000 Entretien, réparations, maintenance	4 603	1,1%	3 421	1 182
27	6160000000 Assurances	589	0,1%	568	21
28	6181000000 Documentation	0	0,0%	70	-70
29	6185000000 Frais colloques séminaires confér.	0	0,0%	0	0
31	<b>62</b> <b>Autres services extérieurs</b>	<b>6 782</b>	<b>1,7%</b>	<b>18 824</b>	<b>-12 042</b>
32	6226000000 Honoraires	565	0,1%	565	0
33	6230000000 Publicité, relations publiques, cadeaux, pourboires, publications	0	0,0%	0	0
34	6250000000 Frais déplacements, missions, frais d'AGO codep, fédération	2 831	0,7%	3 254	-423
35	6260000000 Frais postaux et télécom	1 504	0,4%	1 350	154
36	6265000000 Site internet	851	0,21%	480	371
37	6270000000 Services bancaires	102	0,03%	146	-44
38	6280000000 Formations, stages	929	0,2%	13 030	-12 101
40	<b>63</b> <b>Impôts et taxes</b>	<b>1 613</b>	<b>0,4%</b>	<b>0</b>	<b>1 613</b>
41	6313000000 TAXE FORMATION	1 613	0,4%	0	1 613
42	<b>64</b> <b>Salaires et charges</b>	<b>89 989</b>	<b>22,4%</b>	<b>90 680</b>	<b>-690</b>
43	6410000000 Rémunération personnel	67 898	16,9%	67 375	523
44	6414000000 Indemnités et avantages divers	1 375	0,3%	1 700	-325
45	6451000000 URSSAF / retraite	19 852	4,9%	20 863	-1 012
46	6457000000 Prévoyance, mutuelle	547	0,1%	517	30
47	6475000000 Médecine du travail	134	0,0%	224	-90
48	6480000000 Autres charges du personnel (uniformalion)	184	0,0%	0	184
49	<b>65</b> <b>Frais de gestions divers</b>	<b>283 676</b>	<b>70,3%</b>	<b>246 413</b>	<b>35 163</b>
50	6570000000 Dons, aide, subventions versées par l'association	2 100	0,52%	5 000	-2 900
51	6580000000 Autres frais gestion courante (cotisations, licences, aides diverses,...)	281 576	69,95%	241 413	40 163
53	<b>66</b> <b>Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
54	6600000000 Charges financières	0	0,0%	0	0
56	<b>67</b> <b>Charges exceptionnelles de gestion</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>92</b>	<b>-92</b>
57	6710000000 Charges exceptionnelles exercice	0	0,0%	92	-92
58	6720000000 Charges exercices antérieurs	0	0,0%	0	0
60	<b>68</b> <b>Dotation</b>	<b>11 027</b>	<b>2,7%</b>	<b>6 740</b>	<b>4 287</b>
61	6815000000 Dotation provisions retraite	11 027	2,7%	6 740	4 287
62	6820000000 Dotation aux provisions	0	0,0%	0	0
63	<b>69</b> <b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
65	6950000000 Impôts sur les bénéfices	0	0,0%	0	0
67	<b>RESULTAT FINAL</b>	<b>13 260</b>		<b>2 065</b>	<b>11 195</b>



## Rapport des vérificateurs aux comptes :

### *Rapport à l'Assemblée Générale*

#### *CODEP des Yvelines sur le contrôle des comptes de l'exercice 2022/2023*

*Mesdames, Messieurs,*

*Suite au mandat qui nous a été confié lors du comité directeur à la suite de l'assemblée générale du 4 février 2023 nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de la section pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 Août 2023*

*Le compte de pertes et profits présente un bénéfice de 13260,46 €.*

*Nous avons constaté que la trésorerie en Banque, Livret et Caisse, ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.*

*En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier pour son travail.*

*A Elancourt Le 7 novembre 2023*

*Les vérificateurs des comptes*

*(Nom et signature)*

Maria Bienvault

Daniel Cordier



## Budget prévisionnel 2024-2025

AFFECTATIONS	BUDGET Prev 2022/2023	BUDGET Realise 2022/2023	BUDGET Actualisé 2023/2024	BUDGET Prev 2024/2025
- BASE EFFECTIF	13 000,00	13 244,00	15 500,00	16 000,00
Cotisations Adherents 28€	364 000,00	375 184,00	438 000,00	452 000,00
- Reversement licences fédérales	-258 830,00	-269 006,34	-313 690,00	-324 032,00
- Reversement COREG	-10 379,25	-12 747,90	-18 600,00	-18 600,00
<b>Net CODEP sur Licence</b>	<b>94 790,75</b>	<b>93 429,76</b>	<b>105 710,00</b>	<b>109 368,00</b>
<b>Nombre d'Associations</b>	<b>64,00</b>	<b>63,00</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>
- Stages cadres, dirigeants, animation	3 000,00	263,00	4 000,00	4 000,00
- Achats articles promotionnels	1 000,00	0,00	1 000,00	1 500,00
- Frais des Commissions	1 000,00	382,54	1 000,00	1 000,00
- Aides aux développement des Associations	1 200,00	2 601,87	8 000,00	8 000,00
- Frais AG CODEP	400,00	1 131,57	2 000,00	2 000,00
- Frais AG Fédération	300,00	170,00	500,00	500,00
- Honoraires	600,00	565,00	600,00	600,00
Formation Professionnelle	1 500,00	1 613,39	1 650,00	1 700,00
- Salaires et charges sociales	<b>97 000,00</b>	<b>90 173,02</b>	<b>98 000,00</b>	<b>102 000,00</b>
- Déplacements élu et Employés	1 000,00	1 014,44	1 500,00	1 500,00
- Frais locations et fonctionnement local s	2 000,00	1 719,86	2 000,00	2 000,00
- Assurances	700,00	589,00	900,00	900,00
- Frais poste et téléphone	2 000,00	1 991,78	3 000,00	3 000,00
- Achats matériel et mobilier	1 000,00	48,70	1 000,00	1 000,00
- Fournitures administratives et diverses	600,00	388,01	600,00	600,00
Gestion et maintenance Informatique et site internet		2 625,07	2 800,00	2 900,00
- Maintenance entretien	2 000,00	2 347,53	2 800,00	3 000,00
- Impression bureautique et photocopie	1 500,00	1 680,57	1 500,00	1 500,00
- Publications, relations publiques	1 500,00		2 500,00	2 500,00
- Frais financiers	80,00	101,67	150,00	150,00
- Travaux	<b>500,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>500,00</b>
- Manifestation	1 000,00			
Charges à payer		<b>6 426,91</b>		
- Réserve	<b>855,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Charges de fonctionnement*</b>	<b>-120 735,00</b>	<b>-120 833,93</b>	<b>-137 500,00</b>	<b>-141 850,00</b>
NET Avant subventions	<b>-25 944,25</b>	<b>-27 404,17</b>	<b>-31 790,00</b>	<b>-32 482,00</b>
Nombre d'associations	64	63	60	60
Part COREG/cotisations	1,10	1,10	1,20	1,20
AFPT	11 629,00	15 042,93	15 042,91	15 042,91
Conseil Départemental	3 800,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
PSF	6 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Conférence des Financeurs	8 000,00	8 000,00	6 000,00	6 000,00
Produits Exceptionnels		6 858,62	0,00	0,00
Produits Financiers		1 962,55	2 000,00	2 000,00
	29 429,00	40 664,10	31 842,91	31 842,91
Resultats Realisé et Previsionnels	3 484,75	13 259,93	52,91	-639,09
<b>Subventions</b>	29 429,00	31 842,93	29 842,91	29 842,91



## Fiche de candidature au Comité Directeur



### FICHE DE CANDIDATURE COMITE DIRECTEUR CODEP EPGV 78

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE CODEP EPGV 78  
Samedi 25 novembre 2023

#### **IDENTITE**

Nom : COUTEAUX Prénom : VINCENT

Adresse : 32 rue de Villacoublay

Code postal : 78140 Ville : Vélizy-Villacoublay

☎ 0608551008 e mail : [vincentcouteaux13@gmail.com](mailto:vincentcouteaux13@gmail.com)

Date de naissance : 13/11/1983 Lieu : Sèvres (92)

#### **FONCTION**

Association de : MAREIL GV N° A078138

Fonction : bénévole

Licence n° : 230500696 Licencié(e) GV depuis le : 02/05/2023

#### **MOTIVATION (en quelques lignes)**

L'intégration au CODEP me permettrait de représenter l'EPGV au sein du Comité Départemental Olympique et Sportif 78. Engagé en tant que bénévole responsable de la commission événementielle, j'ai à cœur de développer ce secteur d'activité au CDOS et de permettre de sensibiliser un maximum d'yvelinois aux valeurs olympiques, au sport-santé, au sport responsable et à la transition écologique. Cette double casquette me permettra de valoriser les activités du CODEP de l'EPGV 78 sur le territoire et de l'associer à certaines actions.

